



**PRÉFET
DU MORBIHAN**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

**SERVICE INTERMINISTÉRIEL DE DEFENSE
ET DE PROTECTION CIVILE**

VIGILANCE DE NIVEAU ORANGE
MESSAGE DESTINÉ AUX MAIRES et AUX SERVICES

Le Préfet du Morbihan, au vu des informations transmises par Météo-France et conformément au plan de vigilance météorologique :

Vous informe que le département du Morbihan est placé en état de **vigilance météorologique de niveau orange** (niveau 3 sur une échelle de 4) pour les phénomènes suivants :

AVIS DE VIGILANCE ORANGE PLUIE-INONDATION

Début de l'épisode : vendredi 30 décembre 2022 à 14 h 00
Fin prévisible de l'épisode : samedi 31 décembre 2022 à 6 h 00

VIGILANCE DE NIVEAU JAUNE
(SITUATION METEOROLOGIQUE A SURVEILLER)
AVIS DE VIGILANCE JAUNE - RISQUE DE VENT VIOLENT

Début de l'épisode : vendredi 30 décembre 2022 à 18 h 00
Fin prévisible de l'épisode : samedi 31 décembre 2022 à 18 h 00

AVIS DE VIGILANCE JAUNE VAGUES-SUBMERSIONS

Début de l'épisode : samedi 31 décembre 2022 à 9 h 00
Fin prévisible de l'épisode : samedi 31 décembre 2022 à 14 h 00

Un temps perturbé va concerner l'Ouest de la Bretagne ce vendredi et samedi, apportant d'importants cumuls de pluie sur le département. Ces pluies s'accompagneront de vents forts de sud-ouest ainsi que de fortes vagues sur le littoral de l'Ouest du Morbihan.

Une incertitude existe sur la durée de l'épisode en journée de samedi. Une localisation de l'axe pluvieux un peu plus au Nord pourrait signifier une amélioration plus rapide.

Nouvel épisode perturbé nécessitant une vigilance particulière en raison des cumuls de pluie significatifs attendus et intervenant à la suite de plusieurs épisodes pluvieux.

Un premier passage pluvieux concerne l'Ouest Bretagne en ce début de journée de vendredi apportant entre 15 et 30 mm. Après une période d'accalmie, les pluies redeviendront modérées et continues à partir de la fin d'après-midi de vendredi et la nuit de vendredi à samedi, apportant 30 à 50 mm supplémentaires sur une large partie Ouest du Morbihan. Une amélioration interviendra en matinée de samedi sur le Morbihan.

Sur l'épisode, d'ici à la mi-journée de samedi, il est ainsi prévu sur une grande moitié Ouest du Morbihan des cumuls de 50 à 80 mm de pluies.

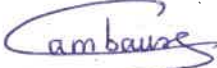
La concomitance de fortes rafales de vent (80 à 100km/h) et de sols saturés en humidité peut conduire à des déracinements d'arbres. Par ailleurs, les fortes vagues attendues le long du littoral de l'Ouest Morbihan, pourront contrarier l'écoulement des fleuves côtiers.

Il est très fortement conseillé aux maires :

- d'interdire des voies de circulation directement concernées par l'événement météo, s'ils le jugent nécessaire,
- d'informer la population des conseils de comportement suivants :
 - o Renseignez-vous avant d'entreprendre vos déplacements et soyez très prudents. Respectez, en particulier, les déviations mises en place ;
 - o Ne vous engagez en aucun cas, à pied ou en voiture, sur une voie immergée et évitez les abords d'un cours d'eau. Ne vous mettez pas à l'abri près des arbres ;
 - o Dans les zones habituellement inondables, mettez en sécurité vos biens susceptibles d'être endommagés et surveillez la montée des eaux ;
 - o Ne touchez pas aux câbles de réseaux tombés à terre.

Fait à Vannes, le 30 décembre 2022 à 9 h 30

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
l'adjointe au chef du service
interministériel de défense et de
protection civile


Marie-France CAMBAUX

Conséquences possibles :

- De fortes précipitations susceptibles d'affecter les activités humaines sont attendues.
- Des inondations importantes sont possibles dans les zones habituellement inondables.
- Des cumuls importants de précipitation sur de courtes durées, peuvent, localement, provoquer des crues inhabituelles de ruisseaux et fossés.
- Risque de débordement des réseaux d'assainissement.
- Des chutes d'arbres et de branchages sont possibles.
- Les conditions de circulation routière peuvent être rendues difficiles sur l'ensemble du réseau secondaire et quelques perturbations peuvent affecter les transports ferroviaires.
- Des coupures d'électricité et de réseau téléphonique peuvent se produire.

Message transmis aux services suivants :

- | | | |
|-------------------------------------------|------------------------------|--------------------|
| - SDIS (CODIS) | - Groupement de Gendarmerie | - DDSP |
| - DDTM | - UD DREAL | - DD ARS |
| - DSDEN | - DDPP | - DDCS |
| - Préfecture de zone (COZ) | - Météo-France | - DIRO |
| - Sous-préfecture de Lorient | - Sous-préfecture de Pontivy | - DMD |
| - SAMU | - CHBA | - CHBS |
| - Conseil régional de Bretagne | - Conseil départemental | - Base hélicoptère |
| - Golfe du Morbihan Vannes Agglo | - Lorient Agglomération | - CROSSA |
| - RTE | - ENEDIS | - GrDF |
| - Orange | - SNCF | - CTRL |
| - Associations agréées de sécurité civile | - Eau du Morbihan | - EPTB Vilaine |
| - SAUR | - VEOLIA | - CEO |
| - STGS | - SUEZ | |